

NOUVELLE ASSURANCE HABITATION



AVEC LE CERCLE DES

**SUPER
CONSEILLERS**

DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX
SUPER POUVOIRS !





SOMMAIRE

- 04 **MA MISSION :** ASSURER MES CLIENTS
- 06 **MA VOCATION :** PROPOSER UNE SUPER ASSURANCE HABITATION PERSONNALISABLE
- 20 **MA FORCE :** TOUJOURS MIEUX ASSURER MES CLIENTS GRÂCE À DES OUTILS INNOVANTS
- 22 **MON ARME :** DES REMISES COMMERCIALES
- 26 **MON ACCOMPAGNEMENT :** ÊTRE SOUTENU PAR DES EXPERTS ASSURANCES DE CHOC

MA MISSION

ASSURER
MES CLIENTS



Aurélie COUTON
Directrice de l'agence Orléans Bannier
CAISSE D'EPARGNE LOIRE-CENTRE

JE SAISIS L'OPPORTUNITÉ D'ASSURER MES CLIENTS

Un client actif et assuré, c'est :

4X Plus de commissions
Moins d'attrition
par rapport à un client inactif.

3 Simulations
tarifaires
réalisées = **1** Vente
IARD



**DÉCOUVREZ
LE TÉMOIGNAGE
D'UN SUPER
CONSEILLER**

et ses astuces de vente
dans la vidéo « Parole
de conseiller ».

Aujourd'hui, près de 8 clients sur 10
sont assurés à la concurrence.

**UN POTENTIEL
CONSIDÉRABLE**
de clients à équiper en IARD !



LE BON RÉFLEXE

Je parle d'assurances IARD
à chaque client !

J'ai plusieurs opportunités pour assurer
mes clients :

- lors de chaque contact client spontané (visite en agence, appel entrant...),
- lors d'un rendez-vous crédit immobilier (voir p. 21),
- lors de rendez-vous en rebond,
- lors de rendez-vous dédiés assurances pour faire un bilan, afin de couvrir l'ensemble des besoins de mon client,
- lors de relance des clients ayant réalisé une simulation tarifaire sur Internet.

LA SIGNATURE
ÉLECTRONIQUE,

mon pouvoir spécial
pour faciliter les ventes



DES OFFRES

Habitation, Auto, 2 Roues,
Protection Juridique, GAV
éligibles à la signature électronique

La signature électronique, de nombreux avantages
pour mes clients et moi :

- ☑ Je peux l'utiliser en agence et par téléphone pour réaliser une souscription ou une modification de contrat (avenant).
- ☑ Je gagne du temps lors de la souscription, (en moyenne 5 à 10 min).
- ☑ La souscription est plus fluide et mon client plus satisfait.
- ☑ Je reçois les contrats plus rapidement (9 contrats sur 10 retournés signés sous 2 jours).
- ☑ J'optimise mes relances car j'ai moins de clients à recontacter.



LE BON RÉFLEXE

Moins de clients en agence, la solution :
LA VENTE À DISTANCE

MA VOCATION

PROPOSER UNE SUPER ASSURANCE HABITATION PERSONNALISABLE



Nicolas DOUSSINEAU
Chargé de clientèle de l'agence de Biscarrosse
CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE
POITOU-CHARENTES



+ DE SIMPLICITÉ

Une offre avec **3 formules** accessibles aux **locataires et propriétaires**.

Une offre avec **une montée en gamme lisible** pour une compréhension facilitée de la couverture.

UNE NOUVELLE OFFRE HABITATION POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DE MES CLIENTS

La nouvelle offre Habitation* : une offre simplifiée et renouvelée pour s'adapter à chaque profil de client

+ DE PERSONNALISATION

De **nouvelles options** pour répondre aux nouveaux usages et apporter une réponse sur-mesure.

Exemples :

- L'option **Assurance nouveaux modes de déplacement** pour assurer les véhicules de déplacement individuels du foyer (vélo, trottinette électrique, gyropode, hoverboard...).
- L'option **Assurance revente immobilière** pour indemniser la perte financière réalisée suite à une baisse des prix du marché de l'immobilier. Le bien doit avoir été vendu dans les 5 ans suivant son achat suite à un événement particulier (divorce, licenciement économique, décès...).

+ D'ACCOMPAGNEMENT

De **nouveaux services** pour accompagner mes clients dans leur quotidien et faire vivre leur assurance.

Exemples :

- Le **service Déménagement**** aide mes clients à trouver un déménageur professionnel dont la prestation correspond à leurs besoins et leur budget et leur permet de bénéficier de **2 heures de ménage offertes** (sous conditions).
- Le **service Travaux**** permet à mes clients de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'une mise en relation avec un réseau d'artisans agréés et de bénéficier de tarifs négociés pour réaliser des petits travaux (ex : travaux de bricolage, jardinage...) ou des travaux plus importants (ex : refaire la peinture d'une pièce, réaliser une rénovation...).

* Assurance Habitation est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.

** Voir mentions légales du prestataire au dos du document.



CES SERVICES SONT ACCESSIBLES DEPUIS
L'ESPACE ASSURANCES SUR DIRECT
ECUREUIL INTERNET OU MOBILE.

UNE GAMME D'ASSURANCES HABITATION RENOUVELÉE

HABITATION

POUR TOUS MES CLIENTS PARTICULIERS
LOCATAIRES & PROPRIÉTAIRES

UNE ASSURANCE HABITATION RÉSIDENTE PRINCIPALE / SECONDAIRE

Pour qui ?

Mes clients habitant de manière :

- permanente dans le logement (résidence principale)
- ou occasionnelle (résidence secondaire), c'est-à-dire pour des périodes de courtes durées pendant l'année.

UNE ASSURANCE HABITATION PROPRIÉTAIRE NON OCCUPANT / PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Pour qui ?

- Mes clients n'habitant pas dans le logement, (bien inoccupé à l'année).
- Mes clients mettant en location le logement à l'année ou de manière occasionnelle (location saisonnière).
- Mes clients possédant des biens immobiliers autre qu'un logement (garage, box, grange ou hangar).

ET AUSSI :

UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

Pour qui ?

- Mes clients souhaitant assurer uniquement leur responsabilité civile, sans assurer de logement.

Par exemple

- Mon client est étudiant, hébergé en foyer d'étudiants et n'est plus éligible à l'assurance habitation de ses parents. Il a besoin de souscrire une assurance RC Vie Privée.
- Le père de mon client est en maison de retraite et le contrat de séjour ne couvre pas l'assurance RC individuelle de ses résidents. Il souscrit pour le compte de son père une assurance RC Vie Privée.

LA NOUVELLE ASSURANCE HABITATION

RÉSIDENCE PRINCIPALE / SECONDAIRE

UN SOCLE COMMUN DE GARANTIES

DES GARANTIES ADDITIONNELLES SELON UNE LOGIQUE DE MONTÉE EN GAMME

DES OPTIONS À LA CARTE ACCESSIBLES POUR TOUTES LES FORMULES

DES SERVICES

3 FORMULES* ACCESSIBLES AUX LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES

INITIAL

UNE COUVERTURE AVEC L'ESSENTIEL



CONFORT

UNE COUVERTURE RENFORCÉE



OPTIMAL

UNE COUVERTURE MAXIMALE



UN SOCLE COMPLET DE 14 GARANTIES DE BASE

DONT INCENDIE, DÉGÂT DES EAUX, VOL ET VANDALISME, ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES, DOMMAGES ÉLECTRIQUES, BRIS DE VITRES

FORMULE INITIAL
UN TARIF UNIQUE ET RÉDUIT
POUR LES JEUNES DE 18 À 28 ANS
(2 PIÈCES MAXIMUM)

- + GARANTIES ÉTENDUES ***
DÉGÂTS DES EAUX, DOMMAGES ÉLECTRIQUES, BRIS DE VITRES, VOL ET VANDALISME
- + SERVICE DÉPANNAGE****
- + INDEMNISATION À NEUF ***
RÉÉQUIPEMENT À NEUF DES BIENS DE MOINS DE 3 ANS
- PRISE EN CHARGE DU PRÊT IMMOBILIER/LOYER EN CAS DE SINISTRE *** (JUSQU'À 1 AN)

- + GARANTIES ÉTENDUES ****
DÉGÂTS DES EAUX, DOMMAGES ÉLECTRIQUES, BRIS DE VITRES, VOL ET VANDALISME, CHOC DE VÉHICULE
- + SERVICE DÉPANNAGE****
- + INDEMNISATION À NEUF ****
 - RÉÉQUIPEMENT À NEUF DES BIENS SANS CONDITION D'ÂGE
 - RECONSTRUCTION À NEUF
- + TOUS RISQUES IMMOBILIERS & MOBILIERS**
- PRISE EN CHARGE DU PRÊT IMMOBILIER/LOYER EN CAS DE SINISTRE **** (JUSQU'À 2 ANS)

- ASSURANCE SCOLAIRE
- ASSURANCE ÉTUDES (CAPITAL ÉTUDES, EXTENSION RC ÉTRANGER, MATÉRIEL PROFESSIONNEL)
- ASSURANCE NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT (VÉLO, TROTTINETTE, GYROPODE, ...)
- EXTENSION DE GARANTIE DES BIENS (3 ANS)**
- ASSURANCE REVENTE IMMOBILIÈRE (MOINS VALUE IMMOBILIÈRE ET DIAGNOSTIC IMMOBILIER)
- CANALISATIONS EXTÉRIEURES
- ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET INSTALLATIONS DE LOISIRS (ARBRES / VÉGÉTAUX, PISCINE / SPA / JACUZZI, COURT DE TENNIS)

SERVICE DÉMÉNAGEMENT**
SERVICE TRAVAUX**

*Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.
**Voir mentions légales du prestataire au dos du document.

*/**/ Garanties plus couvrantes avec la montée en gamme.

Option pré-cochée et décochable pour les propriétaires n'ayant pas de crédit immobilier en cours. Pour les propriétaires, la prise en charge des mensualités de crédit est limitée à 6 mois en formule Confort et 1 an en formule Optimal, en cas de détention du crédit immobilier à la concurrence.

LA NOUVELLE ASSURANCE HABITATION

LES POINTS FORTS : UNE MONTÉE EN GAMME DES GARANTIES* DE BASE

DÉGÂT DES EAUX

Indemnisation des dommages causés par l'eau
(ex. : fuite, rupture de canalisation, infiltration d'eau au travers
d'une toiture, refoulement de conduite d'évacuation...)

LE + EN CONFORT

- INFILTRATION OU ENTRÉE D'EAU PROVENANT OU AU TRAVERS DES FAÇADES, DES TERRASSES ET DES BALCONS

LE + EN OPTIMAL

- SURCONSOMMATION D'EAU

VOL ET VANDALISME

Indemnisation de tous types de vols ou tentatives de vol (par effraction,
escalade, utilisation de fausses clés ou fausse identité, avec violence...)
et des actes de vandalisme commis à l'intérieur ou à l'extérieur de l'habitation

LE + EN CONFORT

- REMPLACEMENT DES SERRURES SI VOL DES CLÉS À L'INTÉRIEUR DE L'HABITATION

LE + EN OPTIMAL

- REMPLACEMENT DES SERRURES SI VOL DES CLÉS À L'EXTÉRIEUR DE L'HABITATION
- VOL HORS DU DOMICILE (DANS UN CASIER À SKI, DANS UNE CHAMBRE D'HÔTEL, PAR AGRESSION SUR LA VOIE PUBLIQUE...)

BRIS DE VITRES

Indemnisation du bris accidentel des éléments vitrés ou verriers
(ex. : vitres de portes, fenêtres, cloisons intérieures, parois de balcon,
marques, vitres ou panneaux de véranda...)

LE + EN CONFORT

- ÉLÉMENTS VITRÉS DES ÉQUIPEMENTS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CAPTEURS SOLAIRES, PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES...)
- VITRES, MIROIRS ET GLACES FIXÉS AU MUR
- MIROIRS DE PLACARDS
- VITRES D'INSERT DE CHEMINÉE ET POÊLE À BOIS
- ÉLÉMENTS VITRÉS DES CABINES DE DOUCHE

LE + EN OPTIMAL

- ÉLÉMENTS VITRÉS DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS
- MEUBLES EN VERRE
- AQUARIUMS ET VIVARIUMS

DOMMAGES ÉLECTRIQUES

Indemnisation des dommages électriques causés à l'habitation,
à l'installation électrique et aux appareils qui y sont reliés
(ex. : chauffage, VMC...)

LE + EN CONFORT

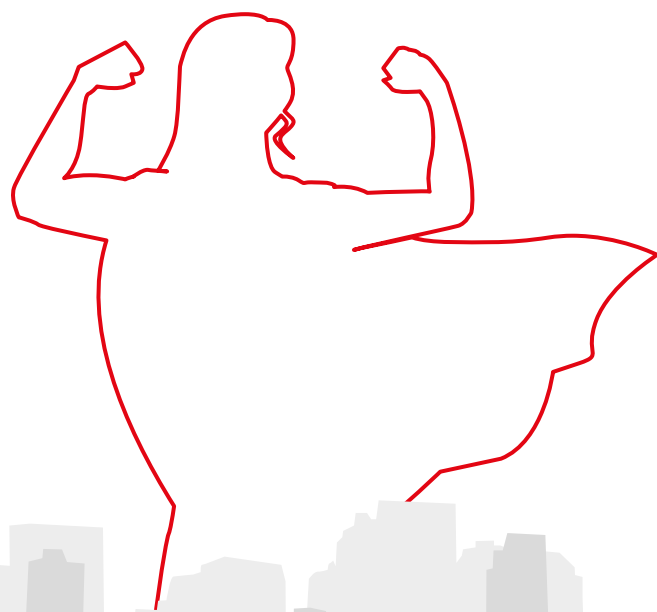
- APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS, APPAREILS MULTIMÉDIA, MATÉRIEL INFORMATIQUE...)

LE + EN OPTIMAL

*Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.

LA NOUVELLE
**ASSURANCE
HABITATION**

LES POINTS FORTS :
LES GARANTIES* PHARES
QUI FONT LA DIFFÉRENCE
AUPRÈS DES CLIENTS



**RELOGEMENT & PRISE EN CHARGE
DU PRÊT IMMOBILIER EN CAS DE SINISTRE**

Un incendie détruit une partie de l'appartement de Thierry et Mélanie.

L'expert estime qu'il faudra près de 1 an et demi pour effectuer les travaux de remise en état du bien.

En attendant, l'appartement est inhabitable, ils doivent être relogés.

- ▶ Leur mensualité de crédit Caisse d'Epargne s'élève à 900 €/mois.
- ▶ Le loyer d'un logement équivalent coûte 800 €.

INDEMNISATION À NEUF (RÉÉQUIPEMENT À NEUF)

Suite à un dégât des eaux, la télévision de Stéphane ne fonctionne plus.

- ▶ Achetée il y a un peu plus de 2 ans, une vétusté de 30 % s'applique.
- ▶ Une télévision de remplacement équivalente, au jour du sinistre, coûte 1 200 €.

TOUS RISQUES IMMOBILIERS ET MOBILIERS

Alors que la météo est clémente (pas de vent violent), une grosse branche d'un chêne du jardin de Sophie tombe sur le toit de sa maison.

Une partie de sa toiture a subi de gros dégâts.

Dans les combles, des meubles qui étaient entreposés sont détruits.

- ▶ Le coût des réparations de la toiture est de 12 000 €.
- ▶ Le coût de remplacement des meubles est de 4 000 €.

INITIAL

- PRISE EN CHARGE DU **RELOGEMENT D'URGENCE JUSQU'À 8 NUITS**
- PRISE EN CHARGE DU **RELOGEMENT PROVISOIRE** LE TEMPS DES TRAVAUX (JUSQU'À 2 ANS MAX), SOIT UN TOTAL DE 14 400 € DE LOYER
- LES MENSUALITÉS DE CRÉDIT DE 900 € RESTENT À LA CHARGE DES CLIENTS

CONFORT

- PRISE EN CHARGE DU **RELOGEMENT D'URGENCE JUSQU'À 8 NUITS**
- PRISE EN CHARGE DU **RELOGEMENT PROVISOIRE** LE TEMPS DES TRAVAUX (JUSQU'À 2 ANS MAX), SOIT UN TOTAL DE 14 400 € DE LOYER
- REMBOURSEMENT DES MENSUALITÉS DE CRÉDIT** LE TEMPS DES TRAVAUX (JUSQU'À 1 AN MAX), SOIT 10 800 €

OPTIMAL

- PRISE EN CHARGE DU **RELOGEMENT D'URGENCE JUSQU'À 8 NUITS**
- PRISE EN CHARGE DU **RELOGEMENT PROVISOIRE** LE TEMPS DES TRAVAUX (JUSQU'À 2 ANS MAX), SOIT UN TOTAL DE 14 400 € DE LOYER
- REMBOURSEMENT DES MENSUALITÉS DE CRÉDIT** LE TEMPS DES TRAVAUX (JUSQU'À 2 ANS MAX), SOIT 16 200 €

INITIAL

RÉÉQUIPEMENT À NEUF VÉTUSTÉ DÉDUITE
=
REMBOURSEMENT DE 840 €**
(1 200 € - VÉTUSTÉ DE 30%)

CONFORT

RÉÉQUIPEMENT À NEUF
POUR LES BIENS DE MOINS DE 3 ANS
=
REMBOURSEMENT DE 1 200 €**

OPTIMAL

RÉÉQUIPEMENT À NEUF
QUEL QUE SOIT L'ÂGE DU BIEN
=
REMBOURSEMENT DE 1 200 €**

INITIAL

PAS DE PRISE EN CHARGE DU SINISTRE
=
LA GARANTIE N'EST PAS ACQUISE EN FORMULE INITIAL

CONFORT

PAS DE PRISE EN CHARGE DU SINISTRE
=
LA GARANTIE N'EST PAS ACQUISE EN FORMULE CONFORT

OPTIMAL

PRISE EN CHARGE DU SINISTRE
=
REMBOURSEMENT DU COÛT DES RÉPARATIONS DE LA TOITURE DE 12 000 €** ET DU COÛT DE REMPLACEMENT DES BIENS ENDOMMAGÉS DE 4 000 €**

*Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.

** Avant déduction de la franchise éventuelle qui reste à la charge du client.

LA NOUVELLE ASSURANCE HABITATION

RÉSIDENCE PRINCIPALE / SECONDAIRE

LES GARANTIES* PHARES PAR PROFIL DE CLIENTS



RETROUVEZ EN VIDÉO
LES GARANTIES,
OPTIONS ET SERVICES
SIGNALÉS
PAR LE SYMBOLE ▶

POUR MES CLIENTS JEUNES

Mehdi, 24 ans, étudiant et locataire d'un studio. Avec son budget d'étudiant, il cherche une assurance à petit prix pour son logement.

LA FORMULE INITIAL EST PARFAITEMENT ADAPTÉE AVEC :

- Un **socle complet de garanties** (incendie, dégât des eaux, vol, ...) proposé à un **tarif unique préférentiel**.
- L'option **assurance études** qui propose des garanties spécifiques adaptées à ses besoins d'étudiant.
- ▶ - L'option **assurance nouveaux modes de déplacement** pour s'assurer en cas de blessure causée à un piéton et couvrir sa trottinette électrique en cas de casse ou de vol en dehors de chez lui.

* Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.

** Voir mentions légales du prestataire au dos du document.



POUR MES CLIENTS GRAND PUBLIC

Stéphane, 42 ans, père de 2 enfants, propriétaire d'une maison de 4 pièces avec jardin. Il cherche une assurance avec des garanties renforcées.

LA FORMULE CONFORT EST IDÉALE AVEC :

- ▶ - La **prise en charge des mensualités de son prêt immobilier** jusqu'à 1 an, en cas de sinistre rendant le bien inhabitable.
- ▶ - Un **service dépannage**** 24h/24 et 7j/7 pour faire intervenir un professionnel en cas d'urgence (plombier, serrurier, électricien...) et prendre en charge les frais de déplacement et la 1^{ère} heure de main d'oeuvre.
- Des options pour compléter sa couverture en fonction de ses besoins, notamment l'option **assurance scolaire** pour couvrir ses enfants, à un tarif unique quel que soit le nombre d'enfants assurés.

POUR MES CLIENTS PREMIUM

Sophie, 45 ans, propriétaire d'une maison de 5 pièces avec jardin et piscine. Elle veut avoir l'esprit tranquille et cherche une assurance avec des garanties étendues et pour cela elle est prête à mettre le prix.

LA FORMULE OPTIMAL LUI PERMET D'AVOIR L'ESPRIT TRANQUILLE AVEC :

- ▶ - La garantie **tous risques immobiliers et mobiliers** qui assure sa maison et ses biens personnels en cas de dommages accidentels, même en dehors de chez elle.
- ▶ - Le **rééquipement à neuf de ses biens mobiliers** quel que soit leur âge.
- Le **reconstruction à neuf de son habitation**, c'est-à-dire sans application de vétusté. Et si sa maison est inhabitable suite à un sinistre, les **mensualités de son prêt immobilier et son relogement** sont pris en charge jusqu'à 2 ans.

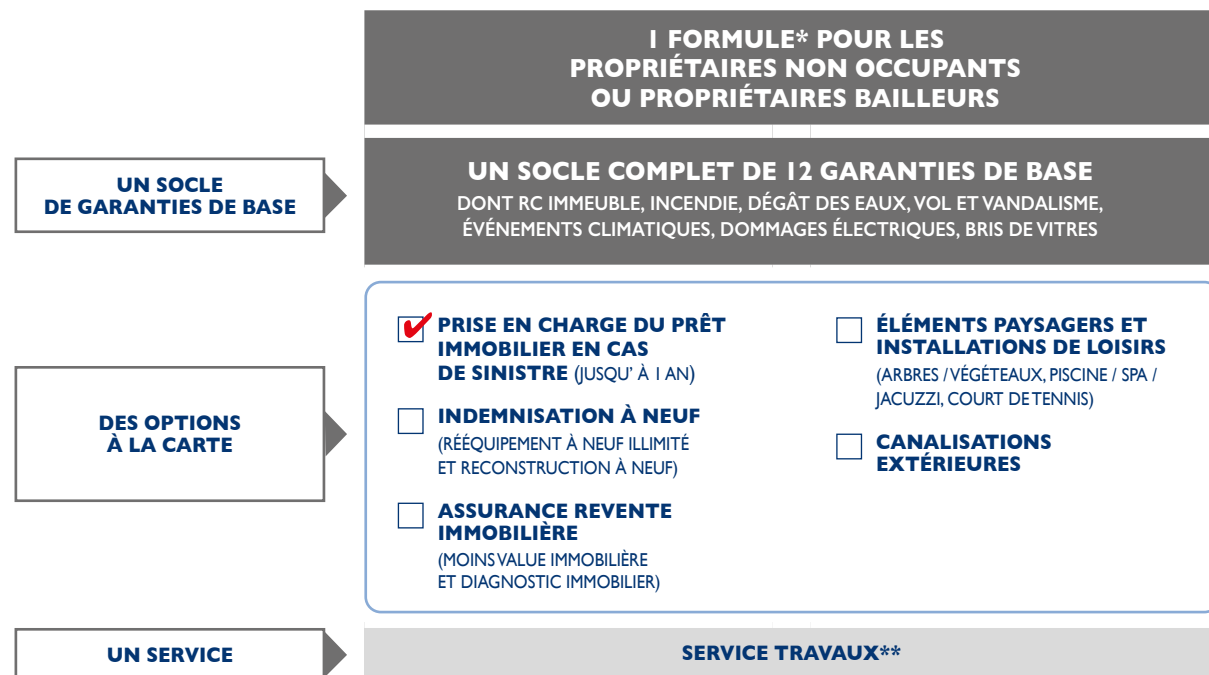


LE BON RÉFLEXE

Je propose la solution de télésurveillance** en rebond d'une souscription d'Assurance Habitation.

LA NOUVELLE ASSURANCE HABITATION

PROPRIÉTAIRE NON OCCUPANT
PROPRIÉTAIRE BAILLEUR



Option pré-cochée et décochable pour les propriétaires n'ayant pas de crédit immobilier en cours. La prise en charge des mensualités de crédit est limitée à 6 mois en cas de détention du crédit immobilier à la concurrence.

* Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.

** Voir mentions légales du prestataire au dos du document.



POUR MES CLIENTS PROPRIÉTAIRES NON OCCUPANTS



François, 65 ans, propriétaire d'une maison. Il doit assurer l'appartement de sa mère qui vient de décéder, en attendant de le vendre.

L'OFFRE PROPRIÉTAIRE NON OCCUPANT RÉPOND À SES BESOINS AVEC :

- Une garantie **Responsabilité Civile Immeuble**, obligatoire pour les biens en copropriété, pour couvrir les dommages que le bien pourrait causer à des voisins.
- Un **socle complet de garanties** (incendie, dégât des eaux, vol...) pour couvrir le bien inoccupé, en cas de sinistre.

Carole et Jérémie, 40 et 45 ans, propriétaires d'une maison. Ils viennent d'acheter un appartement de 2 pièces pour le louer meublé. Ils cherchent une assurance qui protège leur investissement locatif.



L'OFFRE PROPRIÉTAIRE BAILLEUR EST PARFAITEMENT ADAPTÉE AVEC :

- La **prise en charge des mensualités du prêt immobilier** jusqu'à 1 an en cas de sinistre rendant le bien inhabitable, ainsi que la **prise en charge de la perte de revenus locatifs** jusqu'à 2 ans, si les locataires sont dans l'obligation de quitter l'appartement et que le bail est rompu.
- L'option **assurance revente immobilière** s'ils sont dans l'obligation de revendre leur bien dans les 5 ans suivant leur achat, à cause d'un événement particulier (divorce, licenciement économique, décès...) et qu'ils réalisent une moins-value à la revente.

POUR MES CLIENTS PROPRIÉTAIRES BAILLEURS



MA FORCE

TOUJOURS
MIEUX ASSURER
MES CLIENTS
GRÂCE À DES
OUTILS INNOVANTS



Sébastien KHACHADOUR
Gestionnaire de clientèle
de l'agence Le Merlan Toursainte
CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC

L'INNOVATION POUR FACILITER LA SOUSCRIPTION DE CONTRATS D'ASSURANCE HABITATION

UNE OFFRE DISPONIBLE À LA SOUSCRIPTION SUR TOUS LES CANAUX

En face à face ou à distance, la **souscription est toujours possible !**



EN AGENCE SUR LE POSTE DE TRAVAIL



PAR TÉLÉPHONE

- Simulation tarifaire détaillée avec un tarif personnalisé.
- Souscription avec signature électronique.



SUR INTERNET
PC, tablette,
smartphone

Mon client aura la possibilité de réaliser en toute autonomie :

- Une simulation tarifaire détaillée avec un tarif personnalisé.
- Une souscription full-web.

LE + : UN PARCOURS OMNI-CANAL

Mon client pourra débiter une simulation tarifaire sur un canal (ex : sur Internet) et la finaliser sur un autre canal (ex : en agence).

UN MULTI-ÉQUIPEMENT OPTIMISÉ

Avec le nouveau parcours de souscription en agence, je peux proposer facilement des **assurances IARD complémentaires** liées aux besoins de mes clients.

- Mon client souscrit un crédit immobilier ?



LE BON RÉFLEXE

L'Assurance Habitation est automatiquement proposée dans mon parcours de vente crédit immobilier. Je peux ainsi réaliser immédiatement une simulation tarifaire.

- Mon client souhaite réaliser une simulation tarifaire d'Assurance Habitation ?



LE BON RÉFLEXE

La Protection Juridique et la GAV seront proposées automatiquement à la suite de la simulation tarifaire Habitation avec un argumentaire commercial associé. Je pourrai ainsi compléter son équipement assurances en fonction de ses besoins !

FOCUS SUR LE PARCOURS DE SOUSCRIPTION

Un nouveau parcours
plus fluide et facilitant !

+ D'ACCOMPAGNEMENT

- L'outil recommande **la formule la plus adaptée** à la situation de mon client. L'outil recommande également **les capitaux mobiliers et capitaux objets de valeur et bijoux**.
- **Certaines options sont pré-cochées** en fonction du profil et des besoins exprimés de mon client lors du parcours de souscription.

LE + CÔTÉ CONSEILLER :

Je dispose **d'arguments de vente** intégrés dans l'outil (comparateur concurrence, explication sur les garanties).

+ DE RAPIDITÉ

Certaines données client sont **pré-renseignées automatiquement** (adresse, coordonnées, personnes liées...) pour gagner du temps.

MON ARME

DES REMISES COMMERCIALES



Aline JORION
Directrice de l'agence Argentat
CAISSE D'ÉPARGNE D'Auvergne
ET DU LIMOUSIN

DES REMISES AUTOMATISÉES POUR PLUS DE SIMPLICITÉ

REMISE JEUNES

Bonus Famille

Jusqu'à 10% de remise pour les jeunes de 18 à 28 ans, dont un des parents est assuré en habitation (résidence principale ou secondaire) à la Caisse d'Épargne.

Cumulable avec toutes les remises.

NOUVEAU

REMISE DÉMÉNAGEMENT

1 mois offert pour mes clients qui renouvellent leur contrat quand ils déménagent.

Cumulable avec toutes les remises sauf la remise collaborateur.

REMISE FIDÉLITÉ

Remise multi-vente Habitation / Auto / GAV

5% de remise à partir du 2^e contrat souscrit sur toute la durée de vie des contrats Habitation ou Auto et

7% de remise sur la Garantie des Accidents de la Vie.

Cumulable avec toutes les remises sauf la remise collaborateur.



ET TOUJOURS, UNE REMISE COMMERCIALE À LA MAIN DES CAISSES D'ÉPARGNE !



J'ai la possibilité d'appliquer **une remise commerciale** pour toute **nouvelle souscription d'un contrat Habitation** depuis l'outil de souscription assurances :

- **Des montants de remises proposés** en fonction du montant de la prime du contrat (maximum 80 € pour les primes ≥ 500 €).

- **Un montant libre** pouvant aller jusqu'à **25% de la prime au maximum.**

NOUVEAU

UNE REMISE POUR LES

SUPER COLLABORATEURS

CAISSE D'ÉPARGNE, LES PREMIERS CLIENTS !

25%

de remise sur les contrats **Habitation, Auto, 2 Roues et GAV** pour les collaborateurs du réseau **Caisse d'Épargne**, sur toute la durée de vie des contrats !

Cette remise est également valable pour les collaborateurs du Groupe BPCE.



Non cumulable avec la remise déménagement, la remise multi-vente et la remise à la main du réseau.

MON ACCOMPAGNEMENT

ÊTRE SOUTENU
PAR DES EXPERTS
ASSURANCES DE CHOC,
DE LA SOUSCRIPTION
À LA GESTION
DE SINISTRES

À LA SOUSCRIPTION

La plateforme BPCE APS (Assistance Production Services) de BPCE Assurances m'accompagne.

Un problème ? Besoin d'aide pour apporter une information complète à mon client ?

BPCE APS est à mon écoute pour répondre à toutes mes questions !

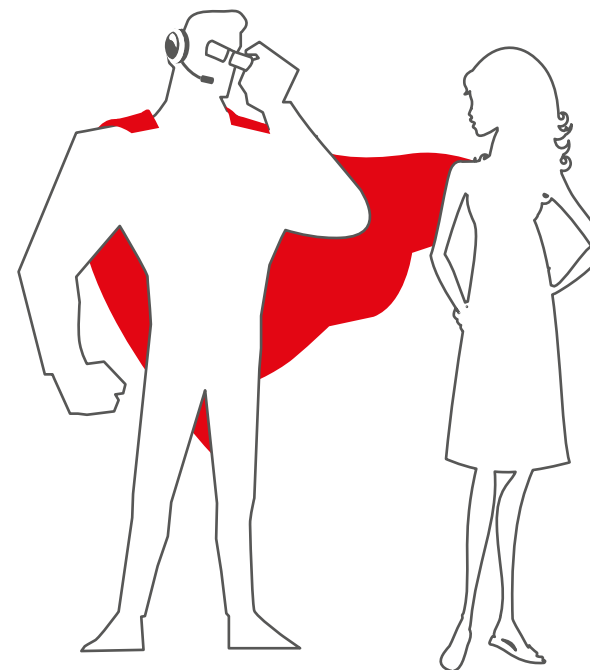
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- Le samedi de 8h30 à 12h30.

0825 006 018
bpce.aps@natixis.com



**DÉCOUVREZ LES MISSIONS
DES EXPERTS ASSURANCES
DE BPCE APS ET DU CENTRE
DE GESTION DE SINISTRES**
dans la vidéo « Envers du décor »

DE SUPER ÉQUIPES DÉDIÉES POUR UN ACCOMPAGNEMENT OPTIMAL



AU COURS DE LA VIE DU CONTRAT

Les téléconseillers du PARC (Plateforme d'Accueil et de Relation Clients) sont au service de mes clients.

Les téléconseillers de la plateforme de relation client répondent aux demandes de mes clients et gèrent leurs contrats.

09 69 36 45 45 (appel non surtaxé)



EN CAS DE SINISTRE

Le CGS (Centre de Gestion de Sinistres) de BPCE Assurances accompagne mes clients.

Les gestionnaires du CGS gèrent les sinistres des assurés et leur portent assistance.

09 69 36 45 45 (appel non surtaxé)

+ D'AUTONOMIE POUR MES CLIENTS GRÂCE AU DIGITAL

Mon client pourra gérer lui-même son contrat depuis son application mobile bancaire ou sur le site Caisse d'Épargne.

L'espace assurances sur Direct Ecureuil Internet ou Mobile lui offre de nombreuses fonctionnalités.

- Consultation du contrat et de son détail (informations sur le bien et les personnes assurées, détail des garanties...)
- Téléchargement d'attestations.
- Modification du contrat (ajout ou suppression d'assurés, changement de formule, ajout ou suppression d'options, changement de date de prélèvement...)
- Accès aux services** (Dépannage, Travaux et Déménagement).
- Déclaration de sinistre et suivi du dossier de sinistre en ligne.



NOTES



Notes area with 15 horizontal dotted lines.

Notes area with 15 horizontal dotted lines.

- Le service Déménagement est une prestation de **I-DEMENAGER**, Société par Actions Simplifiée au capital de 53 330 euros, agissant sous la dénomination commerciale NEXTORIES, ayant son siège social au 9 avenue de Clichy 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 524 746 021.
- Le service Dépannage et le service Travaux sont des prestations de **INTER MUTUELLES ASSISTANCE GIE**, Groupement d'Intérêt Économique au capital de 3 547 170 euros dont le siège social se situe au 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9.
- Le service de télésurveillance est une prestation de **IMA PROTECT**, une société du Groupe IMA (Inter Mutuelles Assistance). Siège social : 31 route de Gachet - CS20802 - 44308 Nantes Cedex 3 - S.A.S.U. au capital de 1 300 000 euros - 422 715 458 RCS Nantes. Autorisations CNAPS n° AUT-044-2116-06-14-20170351265 et AUT-049-2116-06-14-20170357207.
- La garantie Extension de garantie est gérée par **ASSURANT France**, Société par Actions Simplifiée au capital de 392 250 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro B 493 481 881, dont le siège social est situé 45 rue Denis Papin, 13100 Aix-en-Provence.

BPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 170 384 630 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France – 75641 Paris CEDEX 13.

BPCE, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros - Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France - 75201 Paris Cedex 13 RCS Paris n° 493455042 - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100 (www.orias.fr)



CAISSE D'ÉPARGNE